

décisionnels dans les pays de l'ASEAN, ce dont nous sommes reconnaissants. Vos pays ont réussi à combiner entreprises publiques et privées et à amener une participation étrangère à l'effort de développement national. Le fait que vous sembliez plus disposés à considérer le Canada comme un partenaire mature et logique dans l'édification de ce processus constitue sans doute une mesure de l'incidence qu'ont eues ces deux visites.

Le 26 avril, j'ouvrais la séance inaugurale du Comité mixte de coopération Canada-ASEAN, événement que j'ai décrit comme marquant la maturation d'un processus dans nos relations avec l'Association. Les discussions du Comité ont beaucoup contribué à sortir la relation d'une définition étroitement fondée sur l'aide traditionnelle au développement, même si le Canada a réaffirmé son engagement de fournir une telle aide, actuellement évaluée à 5,1 millions de dollars au titre des projets sur le terrain, un autre 7,5 millions de dollars étant prévus pour des projets qui avantageront l'ASEAN. La mise en application de deux autres projets (la deuxième phase d'établissement du Centre de semences forestières et la création possible d'un centre d'utilisation des produits forestiers) pourrait faire passer à quelque 20 millions de dollars pour les toutes prochaines années la valeur globale des projets canadiens qui profitent à l'Association. Dans ce contexte, il a été réconfortant de constater que le Comité mixte de coopération a exploré la possibilité d'une coopération dans des domaines aussi divers que la science et la technologie, les communications, les musées, le développement de la radiodiffusion, les opérations financières spécialisées et les échanges culturels et journalistiques. Plusieurs de ces domaines sont importants parce qu'ils offrent la possibilité de meilleurs contacts entre les populations du Canada et des pays de l'ASEAN.

Les Canadiens reconnaissent de plus en plus l'importance de l'Asie et du Pacifique et, depuis un an, nous avons pris plusieurs mesures qui favoriseront les contacts entre les populations du Canada et de l'ouest du Pacifique. En mars, le gouvernement a annoncé la formation d'un comité chargé d'établir une Fondation de l'Asie et du Pacifique, institution privée qui aura pour mandat d'élargir la gamme des divers intérêts canadiens en Asie et dans le Pacifique par la stimulation et la coordination des activités nouvelles et existantes. On prévoit que la Fondation aidera également à mieux faire connaître la région à la population canadienne et à lui montrer son importance pour le Canada.

Cette initiative d'établir une Fondation de l'Asie et du Pacifique est un exemple de la nature de plus en plus tripartite de l'approche canadienne de la région - une